

EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Voiture de tourisme	G L A S		1204 - 612 Dolomit limousine		année 1963	N° 4'2 1 7-A
Caractéristiques "1204" à l'arrière du véhicule.- "GLAS DOLOMIT" de chaque côté à l'avant.-						
"1204-612" sur plaquette du constructeur *		Carburant	essence	Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Hans GLAS GmbH, Dingolfing (D) - Importateur ISAR AG, Urdorf-Zurich						
N° du châssis frappé à droite, à l'avant, en haut s.intérieur aile + sur plaquette constructeur						
N° du moteur frappé à l'arrière, sur carter du volant						
Type du moteur 120 - en ligne, vertical, OHC, av.soupapes suspendues, carburateur inversé SOLEX						
Position du mot. avant Frein-moteur						
Cylindrée	1'189 cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.	Longueur 3'820	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet rem.	Largeur 1'525	
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	Vole avant 1'230		Hauteur 1'370	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	env. 145	Vole arrière 1'200	Empattement 2'100	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,40/10,05	Porte à faux arr. 900	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues						
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide	460	310	770	Dimension	5.50-13	5.50-13
Charge utile	120	240	360	Charge pneu	290	290
Total	580	550	1'130	4 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	580	600	1'130	Tubeless ou normal		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes	2	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur	GLAS	
Alésage		72		Course	73	
Forme de la carrosserie		limousine				
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu arr. 3)		Places debout
						C.V. frein 53 DIN
						C.V. impôts 6,05

Phares: marque	2/ HELLA	NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux,	symétriques	AV= séparés,	sous phares (orange)
Feux de position	2/ dans les phares		AR= comb. av. feux AR	(rouge)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ électriques av.dispositif lavage
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop + clignoteurs		Avertisseur	1/ électrique (1-ton) + optique
Réfecteurs	2/ sous phares marche arrière		Rétroviseur	2/ intérieur centre haut + extér.gche
Feu stop	2/ comb.av.feux AR + clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h , s.dem. av. compte-tours
Eclairage N° de contrôle	pr plaque oblongue seulement Parties dangereuses			
Phare marche arrière	sur demande			
Equipement électr.	6	Volts		
Mesure du bruit	80	bB à	5'100 t/min - Avertisseur = 86 dB	

Observations et exceptions

- *) Caractéristiques: La plaquette du constructeur se trouve à droite à l'intérieur de l'aile.
 "612" devant No du châssis
 "120" moteur.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 18.4.63.

La Commission d'expertise-type